

SECTEUR ACCOMPAGNEMENT

SOCIAL& MEDICO SOCIAL

ASLL

1 Boulevard Paul Montel – 06100 Nice

Tél. 04 93 80 88 10

asll@fondationdenice.org

**FICHE RECAPITULATIVE MESURES ASLL
BILAN ANNUEL 2019**

Bilan ASLL du 01/01/2019 au 31/12/2019	
Nombre de référents affectés à la mission	<p>Marine COSTA (Assistante Sociale)</p> <p>Flora SPINELLI (Educatrice Spécialisée)</p> <p>Isabelle CECCHETTI (Educatrice Spécialisée)</p> <p>Julien MALLIE « écogestes »</p>
Nombre de mesures A.S.L.L réalisées pendant la période	
En cours	52 mesures
Réalisées	127 mesures
Objectif conventionnel 100 mesures	132 mesures
Total	

La fondation de Nice exerce l'ASLL dans le cadre des limites géographiques correspondant aux territoires suivants : Nice l'Ariane, ST André de la Roche, Nice Port, Nice Centre, Nice Nord et Nice Lyautey.

Date : Le 20/03/2020

Signature du chef de service A.S.L.L :
Muriel MASSEGLIA

I. ORIENTATIONS ET SUIVIS

	ORIENTATIONS (nombre)				NON ENTRES	MENAGES (nombre)	
	MSD	LDA	MNCA	AUTRES		ABANDONS (- d'un mois de suivi)	SUIVIS
106 mesures dont :						↓	
74 ménages orientés en 2019	52	1		21		1	
32 renouvellements sur 2019	31			1			
26 ménages dont le suivi a débuté en 2018							
57 sorties en 2019						6 Mains levées dont: → 2 moins de 2 mois → 3 moins de 3 mois → 1 moins de 4 mois	
Nombre total de mesures du 01/01/2019 au 31/12/2019 :							
132 mesures							

II. CARACTERISTIQUES DES PERSONNES SUIVIES

ASLL – type de ressources (Le cas échéant)	Nombre (à l'entrée)
RSA dont (Activité)	29
Salaires	25
Indemnités journalières	6
Retraite	8
AAH / Invalidité	12
Indemnités Pôle Emploi	14
Prestations familiales	49
Pension alimentaire	10
Rente AT	1
Autres	5

Sur les 132 mesures les 32 ménages qui ont bénéficié d'un renouvellement ne sont comptés qu'une fois dans les chiffres qui vont suivre : Les chiffres porteront donc sur 100 ménages.

Situation familiale	Nombre
Personnes isolées	25
Couple sans enfant	1
Familles mono parentales	49
Couples avec enfants	25
Total	100

Typologie des familles avec enfants							
Nombre d'enfants	1	2	3	4	5	6	
Couples	8	8	5	1	1	2	
Familles mono parentales	19	12	13	1	2	2	
Total	27	20	18	2	3	4	74/100

Age	Hommes	Femmes	Total
Moins de 25 ans	1	4	5
de 25 à 45 ans	6	37	43
de 45 à 55 ans	8	21	29
Plus de 55 ans	12	11	23
Total	27	73	100

III. PARCOURS DES BENEFICIAIRES DURANT LEUR PRISE EN CHARGE

(il s'agit de comptabiliser le nombre de personnes ayant les problématiques suivantes en début de mesures)

PROBLEMATIQUE LOGEMENT/132	
Sans domicile stable	6
Hébergement d'urgence ou temporaire	13
Hébergé chez un tiers	26
Logement insalubre	4
Logement inadapté aux ressources du foyer	16
Logement inadapté à la situation familiale	35
Congés du propriétaire	13
Litige avec le propriétaire	15
Procédure d'expulsion	16
Consolidation	0
Séparation	28
Occupant sans droit ni titre	2
Isolement géographique	0
Arrivée récente dans la région	3
Jeune en prise d'autonomie	1
Conflit avec les voisins	0

IV. SITUATION EN FIN D'ACTION (sur 57 sortants)

Objectifs Fixés	Début de mesure	Résultats en Fin de mesure sur 57 sortants	
		OUI	NON
Connaitre son projet logement	54	52	2
Savoir-faire et renouveler une demande de logement social en ligne	47	35	8
Avoir un dossier administratif à jour, complet et cohérent	55	48	6
Savoir rechercher un logement dans le parc privé	24	18	4
Savoir se présenter à un bailleur	37	28	6
Comprendre un dossier DALO	27	19	3
Comprendre les différences entre parc public, privé, structures d'hébergement ainsi que leur fonctionnement	27	25	2
Connaitre les droits et devoirs en tant que locataire	27	21	0
Savoir gérer les dépenses liées au logement	20	12	1

V Situation vis-à-vis du logement sur 57 sortants

Type de logement en fin d'action	Nombre de ménages	
Sans logement stable	3	
Hébergé par un tiers	9	
Hébergement temporaire	6	
– occupation logement parc privé	28	
– occupation Logement parc public	6	
Logement capté *	5	57

*logements captés			
	Dont		
Nombre	Parc public	Parc privé	Conventionnés ANAH
5	3	1	1

Typologie	Loyer < 500 €	Loyer entre 500€ et 600€	Loyer entre 600€ et 700€	Loyer > 700 €
Studio				
T2	1	2		
T3		2		
T4			1	
T5				1

CONCLUSION DU PRESTATAIRE **(Par rapport au suivi de l'action)**

L'action Accompagnement social lié au logement est exercée par la Fondation de Nice PSP ACTES et dans le cadre de ses limites géographiques correspondant aux territoires Nice-Ariane, Saint André de la roche, Nice Port, Nice Centre, Nice Nord et Nice Lyautey.

Sur l'année 2019, nous avons effectué **132 mesures**.

Le nombre de nouvelles mesures ASLL orientées durant l'année 2019 est de 106 (dont 2 situations orientées dans le cadre du logement d'abord) et 26 étaient présentes au 01 janvier 2019 orientées en 2018.

La majorité des notifications a concerné « les mesures de relogement ».

Nous avons pu observer que la plupart des orientations ont abouti, en effet sur l'ensemble des mesures (132), nous comptons seulement 6 mains levées.

Les principaux motifs d'orientation ont été essentiellement liés à :

Pour :

- 35 ménages : L'inadaptation du logement (superficie) à la composition familiale
- 19 ménages : L'hébergement temporaire et ou dans le cadre de l'urgence
- 16 ménages : Procédures d'expulsion
- 13 ménages : Litige avec le propriétaire
- 15 ménages : Congés du propriétaire
- 16 ménages : Logement inadapté aux ressources du foyer

La typologie des ménages se décline de la manière suivante :

a) Les familles

La grande majorité des ménages accompagnés (74%) sont des familles avec enfants et pour **49 %** d'entre elles sont **des familles monoparentales**.

- 27 ménages ont 1 enfant (**dont 19 familles monoparentales**)
- 38 ménages ont entre 2 et 3 enfants (**dont 25 familles monoparentales** et 13 couples)
- 9 ménages ont entre 4 et 6 enfants (**dont 5 familles monoparentales** et 4 couples)

Ce qui représente un nombre total de **168 enfants**.

b) Isolés et couples

Nous observons en 2019 :

- Une nette augmentation de personnes isolées par rapport à l'année 2018 : 25% sur 2019 contre 9% sur 2018
- On compte seulement 1 couple sans enfant sur l'année 2019

Les tranches d'âge :

Sur les tranches d'âge nous notons que :

- 43 % ont entre 25 à 45 ans
- 29 % ont entre 45 à 55 ans
- 23% ont plus de 55 ans
- 5% ont moins de 25 ans

Nous pouvons constater que la tranche d'âge des **25/45 ans est la plus élevée** comme nous avons déjà pu le constater sur l'exercice 2018.

Nous observons également en comparaison avec l'année 2018 :

-Une baisse de moitié des orientations des moins de 25 ans ou nous passons de **10%** en 2018 à **5%** en 2019 et

-Une augmentation des orientations des plus de 55 ans ou nous passons de **9%** en 2018 à **23%** en 2019.

Les principales actions menées durant l'accompagnement ont porté sur :

- L'aide à la définition du projet logement,
- Lien avec les prescripteurs depuis l'orientation à la fin de la mesure permettant un meilleur diagnostic à l'égard du relogement.
- Un soutien administratif : constitution et ou mise à jour du dossier, veille à la complétude du dossier pour une meilleure réactivité de relogement.
- Aide à la recherche de logement
- Lien avec les bailleurs : médiatisation
- Entretien régulier de redynamisation et de remobilisation,
- Un soutien dans l'usage d'habiter (Visites à domicile régulières).
- Prestation en lien avec les économies d'énergie (écogestes)

Les effets de l'action et ses résultats :

Accompagnement lié au logement

Sur les 57 personnes sorties sur l'année nous avons pu observer que toutes ces actions menées dans le cadre de la mesure ASLL ont produit des effets dynamiques sur la préparation au relogement et/ou au maintien du logement par un accompagnement en direction de :

- L'appropriation du projet de relogement
- Meilleure compréhension de la nécessité de la mise à jour d'un dossier administratif,
- L'apprentissage de la recherche de logement
- Une meilleure connaissance des droits
- Comprendre le sens du dossier Dalo
- La sensibilisation à l'écocitoyenneté

Situation vis-à-vis du logement à la sortie

Sur les **57 personnes** sorties :

- **39** étaient en logement dont :
 - 28 en logement parc privé,
 - 6 en logement public
 - 5 logements captés directement durant la mesure
- **15** étaient hébergées temporairement et/ou hébergées chez des tiers
- **3** Sans logement stable

Commentaires sur l'activité 2019

L'adhésion des bénéficiaires

Nous constatons, pour la 2^{ème} année consécutive une bonne adhésion des bénéficiaires au type d'accompagnement proposé et cela nous pouvons l'expliquer :

D'une part, par la réactivité de l'équipe sur le premier accueil : prise de rendez-vous dans un délai très court dès l'attribution de la mesure ASLL et effectué directement par le travailleur social référent désigné préalablement.

Et d'autre part, par la démarche du « aller vers », qui a pour **objectif de faire ensemble, d'être en complémentarité et qui s'applique selon des modalités d'interventions suivantes :**

- Visite à domicile
- Accompagnement extérieur : faire avec, ensemble
- Accompagnement vers les partenaires,
- Rencontre avec les bailleurs.

Ces interventions ont eu pour but de créer du lien, d'informer et de réduire les risques auxquels les personnes pouvaient être exposées dans le cadre de leur situation à l'égard de leur logement et/ou relogement.

Nous avons effectué, durant l'année 2019,

- **692 entretiens** (premiers accueils + suivis)
- **200 accompagnements en démarches extérieures**
- **275 visites à domicile** (VAD travailleurs sociaux + visites écogestes)

Ce qui représente **475 Interventions** s'inscrivant dans la démarche « du aller vers »

Focus sur l'année 2019 :

1. La plus-value des visites à domicile :

Les visites à domiciles ont permis aux travailleurs sociaux de créer une juste proximité dans l'accompagnement dans le logement et vers un relogement en travaillant simultanément sur l'usage d'habiter, la gestion budgétaire, le soutien dans la constitution des dossiers administratifs ainsi que les écogestes.

Un grand nombre de VAD (275) ont été effectuées et un certain nombre d'entre elles ont été réalisées dans le cadre de **l'action spécifique « écogestes »** s'inscrivant dans d'accompagnement vers et dans le logement et confiée à la Fondation de Nice :

L'objectif étant d'agir sur la situation de précarité énergétique des bénéficiaires qui éprouvent dans leur logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de leurs besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'habitat.

Concernant **les visites à domicile accès sur les « écogestes »** elles ont été menées par un référent de la Fondation de Nice en lien avec le travailleur social et proposée par l'équipe à chaque bénéficiaire occupant un logement afin de :

- 1- *Délivrer une information pratique (tarifs sociaux, comment consommer mieux, et moins cher).*
- 2- *Vérifier l'état énergétique du logement (isolation porte, fenêtres, fonctionnement des appareils, compteurs..)*
- 3- *donner un premier niveau d'information sur le chèque énergie.*
- 4- *recherche de réseau d'entreprise pour des travaux d'amélioration*

Cette prestation spécifique « écogestes » ayant pour objectif de permettre à chaque ménage de réduire ses dépenses d'énergie et ainsi de consommer d'une façon plus adaptée, combinée à l'accompagnement vers et

dans le logement effectué par les travailleurs sociaux a **permis d'aller plus loin en proposant les moyens à chaque bénéficiaire de promouvoir un comportement écocitoyen dans leur vie de tous les jours.**

2 . Médiatisation auprès des bailleurs

Nous avons également effectué cette année un travail important de médiatisation avec les bailleurs, eu égard aux différents litiges constatés avec les bailleurs, ce qui a permis de mettre en place des plans d'actions afin d'éviter de nouvelles mesures d'expulsions et de travailler plus sereinement lors d'un congés bailleur pour vente et/ou litiges avec les propriétaires.